

SAINT-MELANY

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL N°4 du vendredi 05 Juin 2026

- **Présents:** Didier Piolat, Paul Arnaud, Fanny Waldschmidt, Vincent Guillo, Clara Chapelle, Pierre Chalandon, Philippe Apruzzese, Marc Minetto.
- **Conseillers ayant donné un pouvoir :** Lorraine Chénot à Fanny Waldschmidt, Ilse Vaes à Clara Chapelle
- **Conseillers excusés :** Monique Gelly
- Secrétaire de séance : Vincent Guillo.

1. Compte-rendu du précédent conseil municipal.

Validation du compte rendu du conseil municipal n°3 du 30 Avril 2026.

Observations/corrections demandées : néant

Votes: Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

2. Election des délégués de la commune (1 titulaire + 3 suppléants) pour les élections sénatoriales du 27/09/2026.

Conformément à la procédure d'élection des délégués pour les élections sénatoriales du 27 Septembre, ont été élus au premier tour de chaque scrutin:

Lorraine CHENOT déléguée

Pierre CHALANDON, Vincent GUILLO et Didier PIOLAT délégués suppléants

- *Ilse Vaes, citoyenne belge, ne participe donc pas au vote.*

Votes: Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1

3. Vote des budgets supplémentaires (Principal, AEP, Miaille)

Les trois comptes administratifs de l'exercice 2025 n'ayant pu être approuvés qu'au dernier conseil municipal, les trois budgets supplémentaires sont présentés ce jour au conseil municipal. Ils intègrent les données définitives des comptes administratifs 2025 et quelques modifications prenant en compte des éléments nouveaux ou correctifs.

Les éléments complets détaillés des nouveaux budgets ont été communiqués au préalable au membres du conseil avec la convocation.

Présentation par Didier Piolat du détail des postes et chapitres modifiés sur chaque budget et leur justification.

Budget supplémentaire Principal

Votes: Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 0

Budget supplémentaire Miaille

Votes: Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 0

Budget supplémentaire AEP

Votes: Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 0

4. Don de l'association des amis de l'église à la commune.

La commune a été informée d'un don d'un montant de 3063.60 euros de « l'association des Amis de l'église»

Il est proposé :

D'accepter le don d'un montant de 3 063.60 euros.

D'enregistrer la recette dans l'article 10251

Votes: Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

5. Subvention pour l'événement "Fête de la musique intercommunale".

Les communes de la vallée de la Drobie se sont associées par l'intermédiaire de leurs associations locales pour organiser une fête de la musique tournante.

Cette année, c'est l'association « **Sablières.com** » qui accueille cet événement le 20 Juin à Sablières et en est le principal organisateur aidé de deux autres associations (Les Undompnactes et les Epicurieux.)

L'association sollicite une subvention auprès des communes.

Une subvention d'un montant de 150 € est proposée comme celle attribuée l'année passée. **Votes: Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0**

6. Nouveaux tarifs de l'eau.

Les recettes du budget de l'eau doivent prétendre à couvrir de manière autonome (c'est-à-dire sans subvention du budget principal) les charges relatives au maintien en état et à l'amélioration de ses installations, aux amortissements des différents équipements, et aux charges de fonctionnement afférentes ;

Il est proposé de porter le tarif d'hiver à 0.68 € le m³ et le tarif d'été à 2.75 € le m³ (env. + 3%) (*montants de la part communale hors taxes*)

De plus il est proposé d'augmenter de 2 € le tarif annuel de l'abonnement soit un abonnement à 126 €.

Nouveaux tarifs applicables à partir du 15 Septembre 2026

- *Marc Minetto propose d'augmenter à l'avenir plus sensiblement le tarif d'été par rapport à celui d'hiver, la question sera redébatue l'an prochain pour l'été 2027.*

Votes: Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

• 7. Nouveaux montants des loyers des logements communaux.

En application des règles de révision des loyers selon les indices de l'INSEE prévues aux différents baux locatifs des logements de la commune, il est proposé:

• Logement du Travers (ancien Gîte) :

Loyer inchangé à 450,00 € mensuels, départ du locataire au 30/06/2026

• Logement Lapierre au Villard:

Loyer révisé à 285,00 € mensuel à l'occasion du changement de locataire, sans charges
Nouveau locataire au 01/07/2026

• Logement Est étage du bâtiment mairie:

Loyer révisé (IRL TRIM 1° 2026 / IRL TRIM 1° 2025) augmentation 0,78%: 413,00 €

• Logement Ouest étage du bâtiment mairie:

Loyer révisé (IRL TRIM 1° 2026 / IRL TRIM 1° 2025) augmentation 0,78% 448,00 €

Charges portées à 90,00 € à l'occasion du changement de locataire équivalentes à celles du logt. Est. Départ des locataires au 30/06/2026

Clara Chapelle, locataire de la commune, ne participe pas au vote.

Votes: Pour: 9 Contre : 0 Abstention : 0

• QUESTIONS DIVERSES.

• Commission de contrôle des listes électorales. Sont proposés:

Titulaires: Vincent Guillo, Pierre Chalandon, Philippe Apruzzese, Marc Minetto, Monique Gelly

Suppléants: Paul Arnaud, Clara Chapelle et Fanny Waldschmidt.

- **Délégué biodiversité à la Com-Com et représentant de la commune au comité de pilotage du site Natura 2000 Beaume-Drobie.**

Titulaire: Vincent Guillo, Suppléants : Fanny Waldschmidt, Lorraine Chénot et Pierre Chalandon.

- **Commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT:**

Titulaire: Lorraine Chenot, suppléant: Didier Piolat

- **Commission REOM (ordures ménagères):**

Titulaire: Didier Piolat, suppléant: Clara Chapelle.

- **Délégués commission d'urbanisme Com-Com**

Titulaire: Vincent Guillo, suppléants: Lorraine Chénot et Didier Piolat

- **Délégués commission mobilités**

Titulaire: Fanny Waldschmidt. suppléant Vincent Guillo.

- **Délégués commission Transition Ecologique**

Titulaire: Fanny Waldschmidt. suppléant Vincent Guillo.

- **Délégués commission tourisme et Randonnée**

Titulaire: Fanny Waldschmidt. suppléant Pierre Chalandon et Philippe Apruzzese.

- **Référent Randonnée:** Pierre Chalandon.

- **Délégués commission SPANC**

Titulaire: Vincent Guillo. suppléant Philippe Apruzzese.

- **Délégués commission Culture, bibliothèque**

Titulaire: Fanny Waldschmidt. suppléants Ilse Vaes et Pierre Chalandon

- **Présentation des nouveaux panneaux des sentiers de randonnées.**

Laura Lavau est venue sur la commune et a présenté les maquettes des nouveaux panneaux communaux des sentiers de randonnées (grand panneau sur la place du village)

- **Point sur l'école**

- Appel à candidature pour deux logements sur la commune (Travers et Logement au dessus de la salle polyvalente). Une annonce déjà publiée.
- Création d'un groupe de travail Com-Com sur le réseaux des écoles sur le territoire, réflexion sur les contraintes territoriales et sur les conditions minimales dans lesquelles il peut être modifié.
- Une pétition est en ligne sur le site de l'Assemblée Nationale sur la question de la sauvegarde des écoles rurales, à l'initiative des parents d'élèves. Un travail doit être entrepris autour des forts événements de communication à venir pour la diffuser largement au niveau national.

Le présent compte rendu du conseil municipal est transmis par mail aux conseillers municipaux puis publié en l'état sur la lettre d'information municipale pour une information rapide des citoyens et citoyennes de St-Mélany. Il ne sera définitivement adopté et publié sur le site internet communal de St-Mélany, conformément à la loi et sous réserve de modifications, qu'après son approbation formelle lors du conseil municipal suivant.